



Commune de BAYET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 13

Nombre de Conseillers en exercice : 15 - présents : 11 - votants : 11 + 2 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, LE VINGT SEPT MARS à 20 h, le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire

Date de convocation : 20 mars 2025

Etaient présents : BUSSERON Philippe, BORDE Sandrine, DUBOCAGE Angélique, HORNBERGER Olivier, LARONDE Véronique, LACOMBE Christophe, LAMOUCHE Bruno, MASSON Joffrey, MAY Nathalie, MENAT Marie-Noëlle, POUYET Michel.

Etaient excusés : HADJI Nadia, MARION Laurent,

Etaient absents : BIDET Grégory, DEBOURGES Serge,

Pouvoirs : HADJI Nadia à LAMOUCHE Bruno, MARION Laurent à BUSSERON Philippe

Christophe LACOMBE est élu secrétaire de séance

Délibération n° 13-27/03/2025

CONVENTION DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE AVEC LE DEPARTEMENT DE L'ALLIER

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal une convention de développement de la lecture publique avec le Département de l'Allier, concernant le schéma départemental de lecture publique, dont le but est :

- D'accompagner et renforcer le réseau de lecture publique du département
- De faire du numérique un levier favorisant l'accès de tous à la culture
- D'encourager le goût de la lecture et du partage auprès des plus jeunes

Cette convention permet, pour la bibliothèque municipale de Bayet d'avoir accès à des conseils et un accompagnement, de bénéficier d'un accès aux collections du Département, ainsi qu'à ses ressources numériques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention avec le Département de l'Allier.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES
Philippe BUSSERON, Maire de
BAYET.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et notification ou publication le 31 mars 2025

Le Maire,

